

RETZ en VALOIS

Le journal de la Communauté de Communes



Vie pratique 07

Les élèves de la
CHAM à la Une !

Territoire d'entreprises 13

AEVA, l'expert de
l'électrothermie

Sortir 14

Le retour des
festivals

SOM MAIRE



— ÉDITO —

**Alexandre
de Montesquiou**

Maire de Montgobert

**Président de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois**

03 Brèves

04 Vie pratique

- > Des élections municipales... et communautaires !
- > Zoom sur les services de Retz-en-Valois
- > Les élèves musiciens à la une
- > Musique et sport s'invitent à l'école
- > Reconstruction de la station d'épuration (STEP) à Ambleny
- > Quelles aides pour améliorer son logement ?

12 Territoire d'entreprises

- > Les Rencontres inter-entreprises célèbrent leur 10^e édition
- > Retz-en-Valois soutient les commerces de proximité
- > AEVA, l'expert de l'électrothermie

14 Sortir & découvrir

- > Festival Paroles, jamais 3 sans 4
- > Festival des mets et des mots
- > Cité internationale de la langue française : demandez le programme !

17 Histoire et patrimoine

- > Pauline Bonaparte à Montgobert

18 L'agenda des communes

Comme vous le savez, l'année 2026 sera marquée par les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Nous avons souhaité dédier un article à ce sujet (p4), afin de rappeler notamment que de ces élections découlent celles des Conseillers communautaires, élus qui formeront la prochaine assemblée délibérante de la CCRV. Vous retrouverez également un focus sur les services de la collectivité.

Vous pourrez le constater à travers ces pages, la période d'élections à venir n'empêche pas les services de s'attacher à mener à bien leurs missions. **La reconstruction de la station d'épuration à Ambleny**, gros chantier de 2026, répondra aux nouvelles normes environnementales et intégrera la création d'un parcours pédagogique à destination du grand public et des scolaires.

En effet, la Communauté de Communes souhaite poursuivre et élargir ses actions en faveur des élèves et des jeunes de son territoire. Ceci afin de contribuer à leurs connaissances, à leur épanouissement, à leur santé physique, à leur créativité et à leur confiance en soi.

C'est dans cet esprit que les enfants de maternelle et primaire bénéficient de deux types d'interventions : celles d'une **dumiste qui initie à la musique et au chant**, et celles d'un éducateur physique et sportif spécialement dédié aux écoles rurales.

De même, à travers son École de Musique Intercommunale, la CCRV, en partenariat avec le collège François I^{er} à Villers-Cotterêts, a permis la création d'une **Classe à horaires aménagés en Musique** qui profite aujourd'hui à une quarantaine d'élèves, de la 6^e à la 3^e.

Toujours en lien avec les écoles, la CCRV propose chaque année, dans le cadre de la **résidence mission du Festival PAROLES**, l'intervention d'artistes autour d'un projet pédagogique. D'autres structures du territoire, comme les associations ou les EPHADs, peuvent bénéficier de ce dispositif. Cette année c'est l'honneur qui est mis à l'honneur. Ainsi je vous invite à découvrir plus en détail la programmation de Retz-en-Valois, du 27 au 29 mars.

Autre festival local que nous soutenons, **Des Mets et Des Mots** qui se déroulera du 29 au 31 mai à la Cité internationale de la langue française. Une nouvelle fois, un grand nom de la gastronomie parrainera l'événement, **Mory Sacko**, Chef du restaurant étoilé Mosuke.

Enfin, vous connaissez mon attachement pour ce territoire et son patrimoine. J'ai été scandalisé que pour la seconde fois en quelques mois **Maison Neuve ait fait l'objet de dégradations lamentables**. Ce patrimoine, c'est notre histoire, le préserver est notre devoir.

Il ne me reste plus qu'à **vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de joie, de bonheur, de santé. Que 2026 réponde à toutes vos attentes.**

RESTONS CONNECTÉS



Communauté de Communes
Retz-en-Valois



@CCretzenvalois



CC Retz-en-Valois - 02600

Le journal Retz-en-Valois est une publication
de la Communauté de Communes

Directeur de la publication:
Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef:
Service communication

Conception et réalisation:
DonCameleon.fr

Impression:
Alliance partenaire graphique

Photographies:

© Droits réservés:

Communauté de Communes
sauf autres mentions et
reprises d'affiches ; en
couverture : Les élèves
musiciens de 4^e et de 3^e inscrits
en CHAM (article page 7)

N° ISSN: 2553-9426 (imprimé)

N° ISSN: 2777-8509 (en ligne)



NOUVELLES COLLECTES D'AMIANTE



Les prochaines collectes d'amiante ouvertes aux habitants de Retz-en-Valois auront lieu les :

> **Jeudi 26 mars 2026**

à la déchèterie de Villers-Cotterêts

> **Mardi 3 novembre 2026**

à la déchèterie d'Ambleny

Rappel : aucun dépôt ne sera possible sans inscription préalable. Les équipements de protection ne sont pas fournis.

Tarifs : Dépôt de 0 à 100 kg : 47€ TTC
 Dépôt de 101 à 200 kg : 93 € TTC
 Au-delà de 200 kg : 2€ le kg supplémentaire.
 À régler auprès des services techniques en amont du dépôt.

i Inscriptions et renseignements :
 03 23 96 52 38

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Initié par le Relais Petite Enfance intercommunal, la première édition de la semaine de la petite enfance s'est déroulée du 17 au 21 novembre 2025.

Au total, 8 structures du « réseau petite enfance » de Retz-en-Valois se sont mobilisées pour proposer durant 5 jours, 11 actions autour de la thématique du sommeil chez les tout-petits.

Ces ateliers ont permis aux parents de s'informer, d'échanger et d'être sensibilisés sur une de leurs préoccupations majeures. Ils ont pu également découvrir et expérimenter de nouvelles pratiques pour favoriser l'endormissement chez l'enfant tels que le massage bébé, la sophrologie, la sonothérapie...

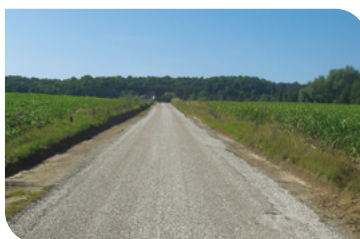
Cette semaine a aussi permis aux professionnels de la petite enfance de se rencontrer et d'enrichir leurs connaissances sur le sujet.



TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de réfection de voiries intercommunales ont été réalisés sur le territoire, et notamment sur les communes de :

- **Audignicourt** (rue d'Autrêches),
- **Bieuxy** (chemin de Bagneux)
- **Chouy** (chemin de Villers Petit à Lionval)
- **Dampleux** (voie communale de Villers-Cotterêts à Oigny-en-Valois)
- **Mortefontaine** (chemin de Roye à la Raperie)
- **Retheuil** (rue de Crépy)
- **Ressons-le-Long** (rue du Routy - photo ci-dessous)
- **Vassens** (rue du château)



En complément, un rebouchage des nids de poule sur les 203 km de voiries intercommunales a été réalisé.

Le montant global des travaux s'élève à près de 500 000€.



LES NOUVELLES ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE TERRITOIRE RETZ-EN-VALOIS !

> **COUVERTURE MILONAISE**
 Travaux de couverture, zinguerie

📍 19 rue de Verdun
 02460 La Ferté-Milon
 ☎ 06 40 36 51 46

> **LES TONTONS BURGERS**
 Restauration rapide de burgers

📍 12 place du Docteur Moufflier
 02600 Villers-Cotterêts
 ☎ 03 23 59 48 33

> **DOMAINE DE L'ONDINE :**
 Écurie, pension pour chevaux

📍 22 route de la Ramée
 02600 Corcy
 ☎ 06 14 68 21 72

> **SOUP'N'CROC**
 Foodtruck de soupes et croque-monsieur

📍 LUNDIS SOIR :
 place de l'Église
 02290 Ambleny

> **L'ART DU FILET DE L'AIGUILLE**
 Mercerie

📍 11 rue du Général Mangin
 02600 Villers-Cotterêts
 ☎ 06 27 34 96 66

📍 MARDIS SOIR :
 Foyer rural, rue du Mont à Berry
 ou place de la mairie,
 02290 Berny-Rivière

☎ 07 83 43 11 91

Informations et listes des emplacements

🌐 souponcroc.fr

> **L'ARTISAN FLORAL**
 Fleuriste (anciennement ARTIST'EN HERBE)

📍 1 rue du Général Mangin
 02600 Villers-Cotterêts
 ☎ 09 61 54 59 06

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES... ET COMMUNAUTAIRES !

Lors des élections municipales, les citoyens votent pour les membres du Conseil municipal, parmi lesquels leur futur maire. Mais c'est également à cette occasion qu'ils élisent les représentants de leur commune à l'intercommunalité. En mars prochain, de nouvelles règles entrent en vigueur¹ pour ce scrutin. Quelques mois avant l'échéance, on vous explique le fonctionnement et les principaux changements.

Ce qui change aux prochaines élections

En mars 2026, c'est le mode de scrutin « paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage » qui va s'appliquer pour toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants. Désormais toutes les listes devront **respecter la parité** et obligatoirement être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. Elles seront également **bloquées**, ce qui signifie qu'il ne sera plus possible de présenter une candidature isolée, ni de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins de vote. Enfin, chaque liste devra comporter **au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir**. Dans les communes de – de 1 000 habitants, la liste pourra cependant comporter jusqu'à 2 candidats de moins.

L'élection des conseillers communautaires

Le mode de scrutin varie en fonction du nombre d'habitants dans la commune :

> Dans les communes de 1 000 habitants et plus (4 communes de la CCRV)

Sur le même bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal et, parmi eux, ceux qui sont « fléchés »² pour siéger également au Conseil communautaire.

Pour représenter ces 4 communes, 32 conseillers communautaires (2 pour Ambleny, 4 pour La Ferté-Milon, 3 pour Vic-sur-Aisne et 23 pour Villers-Cotterêts), sont ainsi **élus au suffrage universel direct**, en même temps que les conseillers municipaux, pour toute la durée du mandat.

> Dans les communes de moins de 1 000 habitants (50 communes de la CCRV : 1 représentant par commune)

Il n'y a pas de « fléchage »² concernant les conseillers communautaires. À l'issue de l'installation du Conseil municipal, leur représentant à l'intercommunalité est automatiquement désigné parmi les conseillers municipaux élus, en suivant ce que l'on appelle « l'ordre du tableau » : maire, et s'il ne souhaite pas siéger, adjoints puis conseillers. Le suivant devient alors conseiller suppléant. Chacune des 50 communes de la CCRV dispose ainsi d'un siège de titulaire et de suppléant au sein du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire

Équivalent au Conseil municipal d'une commune, le Conseil communautaire doit se réunir au moins une fois par trimestre. Il vote le budget, les décisions relatives aux compétences intercommunales, et définit les projets.

Le Code électoral précise que « nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal » : la liste des membres du Conseil communautaire (82 à la CCRV) est donc établie après l'installation des Conseils municipaux.

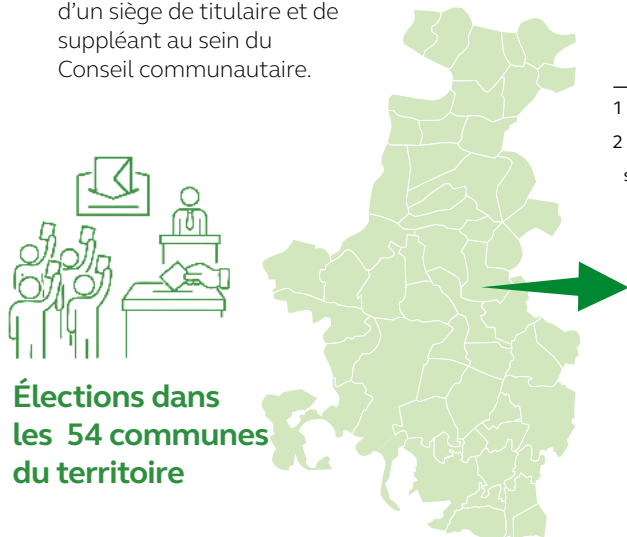
L'élection du président et du bureau communautaire

Une fois le Conseil communautaire en place (au plus tard le 4^e vendredi suivant l'élection des maires), ses membres élisent à leur tour :

- **Un président**, qui dirige la Communauté de communes et applique les décisions votées.

- **Un bureau** communautaire, composé de vice-présidents chargés de différents domaines (économie, habitat, aménagement du territoire...) et d'autres membres.

Une fois le Conseil communautaire en place, **des commissions thématiques** sont également constituées. Elles sont organisées par les vice-présidents concernés, et se composent de conseillers communautaires et d'agents. Ces groupes de travail font des propositions et débattent des sujets liés à leur thématique. Ces propositions peuvent ensuite être arbitrées par le bureau, puis votées en Conseil communautaire.



¹ En application de la loi n°2025-444 du 21 mai 2025

² Fléchés/Fléchage : les élus qui siégeront au Conseil communautaire sont indiqués sur les bulletins de vote distribués.

82 élus, représentants des communes,
composent le Conseil communautaire

Le fonctionnement de la Communauté de Communes

L'intercommunalité permet aux communes qui se regroupent, de gérer en commun des équipements ou des services publics et/ou d'élaborer des projets à l'échelle d'un territoire plus vaste que celui de la commune.

On en compte aujourd'hui 1254 sur le territoire français. Selon leur nombre d'habitants, elles prennent diverses formes :

- métropoles (+ de 400 000 habitants comme Paris),
- Communautés urbaines (+ de 250 000 habitants comme Lille),
- Communautés d'agglomération (+ de 50 000 habitants comme Soissons).

En dessous de ce seuil, on parle alors de « Communautés de communes » comme c'est le cas pour Retz-en-Valois.

Elle intervient dans plusieurs domaines appelés **compétences**, notamment : le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets ménagers, etc.

Suite aux élections, **82 élus, représentants des communes**, deviennent **Conseillers communautaires**.
Ils élisent **la présidence** et **le bureau communautaire**.



Le Président et les Vice-Présidents

Chaque Vice-Président est chargé de suivre les actions d'un domaine de compétences. Ils président les commissions thématiques.



Bureau Communautaire

Composé de 20 conseillers communautaires et du Président, le bureau communautaire donne un avis et arbitre les propositions des commissions. Il prend des décisions déléguées par le Conseil.

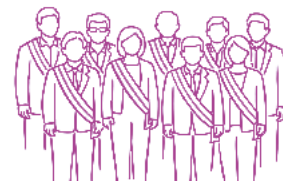


Conseil communautaire Assemblée délibérante



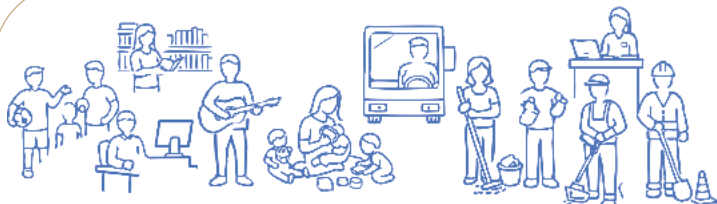
Commissions thématiques

Elles se composent de conseillers communautaires et d'agents : elles font des propositions et débattent des sujets liés à leur thématique.



Conférences des maires

Instance de consultation et de coordination qui vise à renforcer le dialogue entre les Maires des 54 communes du territoire et l'intercommunalité.



Une centaine d'agents intervient au service des habitants

Certaines missions nécessitent de faire appel à des prestataires extérieurs : il s'agit de "délégations de service public".

C'est le cas pour Retz-en-Valois au niveau du transport ou de la gestion des stations d'épuration par exemple.

ZOOM SUR LES SERVICES DE RETZ-EN-VALOIS

Dans les pages précédentes, nous vous avons expliqué la façon dont vos élus devenaient conseillers communautaires. Les décisions qu'ils prennent en Conseil communautaire, ainsi que l'exercice des compétences de la CCRV, sont alors mis en œuvre par les agents intercommunaux, sous la responsabilité du Président et de la Directrice générale des services (DGS). Ainsi, vous connaissez sans doute les agents de la déchèterie, des professeurs de l'école de musique ou encore des animatrices du Relais Petite Enfance, tous intercommunaux... mais connaissez-vous les autres services de la collectivité ?



Services techniques

Des missions en lien direct avec la vie quotidienne des habitants y sont gérées : **l'assainissement** (collectif et non collectif : traitement des eaux usées, stations d'épuration, installations des particuliers...) l'entretien de la **voirie intercommunale** (plus de 200km) et des bâtiments de la CCRV (maisons de santé, services de la collectivité, piscine...). La **gestion des déchets** ménagers et des déchèteries est également assurée par leurs soins.

✉ mesdechets@retzenvalois.fr / v.malarange@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 99 84



Pôle aménagement du territoire

On y gère plusieurs thématiques liées à **l'urbanisme** (autorisations, droit des sols...), **l'habitat** (aides aux travaux, conseils et accompagnement) et **l'aménagement de l'espace communautaire** (stratégie et règles pour encadrer son évolution et son avenir). Le système de **cartographie** (SIG) et le **développement économique** (soutien aux entreprises du territoire) sont également gérés dans ce service.

✉ pole.adt@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 61 25



France services

Deux espaces sont gérés et animés par la CCRV (à Villers-Cotterêts et à Vic-sur-Aisne) afin de **simplifier et de faciliter la relation des citoyens avec les services publics** (impôts, retraites...) On vous renseigne et vous accompagne, à moins de 20 minutes de chez vous.

✉ franceservices-villers@retzenvalois.fr
☎ 03 23 55 98 98
✉ franceservices@retzenvalois.fr (Vic-sur-Aisne)
☎ 03 23 55 46 54



Relais Petite Enfance

Ce service gratuit est destiné aux enfants, parents, futurs parents et aux professionnels de l'enfance. C'est un **lieu d'information et d'échange qui propose de nombreuses animations** sur l'ensemble du territoire.

✉ rpe@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 61 30



Enfance jeunesse

Le service organise pour les 8-15 ans, des **activités de loisir** ainsi que des séjours pendant certaines vacances scolaires.

✉ a.sallet@retzenvalois.fr
☎ 03 23 55 98 97



Sport

Grâce à la **piscine intercommunale**, les habitants de la CCRV bénéficient d'un accès à des tarifs attractifs et à des cours de natation. Les établissements scolaires du territoire y sont accueillis toute l'année.

Un **éducateur sportif** intervient également au sein des écoles pour proposer des cycles d'activité avec son propre matériel.

✉ piscine-intercommunale@retzenvalois.fr
☎ 03 23 72 52 27



École de musique (EMI)

Ouverte à tous dès l'âge de 3 ans, l'EMI permet aux musiciens **d'apprendre et de pratiquer la musique**, individuellement et/ou en groupe.

Grâce aux **Classes à Horaires Aménagés en Musique (CHAM)** il est également possible de suivre un double cursus, à la fois scolaire et musical : dès la 6^{ème} en partenariat avec le collège cotterézien François 1^{er}.

✉ ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 52 30



Chantiers d'insertion

(patrimoine bâti ou espaces verts)

Ils proposent un accompagnement et un retour au travail à des personnes sans emploi, en difficultés sociales et professionnelles particulières. Ils participent à la réalisation de travaux d'entretien du patrimoine, des bâtiments et des chemins des communes, et de la CCRV.

✉ l.despierres@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 13 01



Services administratifs

Comme dans une entreprise, différents agents opèrent au sein de ces services : finances, ressources humaines, juridique, communication. Une particularité cependant, celle des marchés publics : pour répondre à ses besoins de travaux, de fournitures ou de services, la collectivité est soumise à une règle de transparence et à des procédures spécifiques encadrant ses dépenses.

✉ communautecommunes@retzenvalois.fr
☎ 03 23 96 13 01

À noter :

L'organigramme complet est en ligne sur le site de la CCRV, rubrique Institution > fonctionnement > services

LES ÉLÈVES MUSICIENS À LA UNE !

Ils ont 13 ou 14 ans, ils sont passionnés de musique... et ils sont en une de ce magazine : ce sont des élèves de la « CHAM » ! Depuis septembre 2021, un partenariat entre le collège cotterézien François 1^{er} et la Communauté de Communes Retz-en-Valois permet aux élèves d'intégrer une « Classe à Horaires Aménagés en Musique », qu'ils soient débutants ou déjà musiciens. Une quarantaine d'élèves suit actuellement ce cursus, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.



Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} pendant une séance de pratique collective encadrée par Philippe Laugier, professeur à l'École de Musique Intercommunale.

Le cursus

Les CHAM offrent aux élèves motivés la possibilité de concilier scolarité et apprentissage musical. Le collège cotterézien dispense les cours d'enseignement général tandis que l'enseignement artistique se partage entre l'établissement scolaire et l'École de Musique Intercommunale (EMI). Les deux équipes pédagogiques, collège et EMI, assurent un suivi individuel des élèves.

Du côté des apprentis musiciens, il faut faire preuve d'une grande motivation ! C'est en effet un cursus qui implique un engagement sur les quatre années de scolarité au collège.

Organisation de la semaine

Collège	École de Musique
• 1h d'éducation musicale	• 1h de formation musicale
• 1h d'éducation musicale CHAM	• De 30 min. à 1 heure de pratique instrumentale individuelle (en fonction du cycle) - en dehors du temps scolaire
• 1h de chant choral	• 1h de pratique collective (orchestre)

À la rencontre des futurs élèves

Afin de susciter des vocations, les professeurs enseignants en CHAM se déplaceront **dans les écoles du territoire début mars** afin de présenter le cursus aux élèves de CM2. De plus, le **14 mars, lors des Portes Ouvertes du collège François 1^{er}**, les élèves intéressés par ce type de scolarité pourront rencontrer et échanger avec les élèves de CHAM et leurs professeurs.

Infos pratiques

La plupart des différentes familles d'instruments (bois, vents, cuivres, percussions, polyphonies) peuvent être proposés à l'enseignement, selon les places disponibles lors du dépôt du dossier de candidature.

> Admissions

Sur dossier et à l'issue d'un entretien

> Calendrier des inscriptions

• Début mars 2026

Retrait des dossiers de demande d'inscription en CHAM auprès du Collège.

• Fin mars 2026

Date limite de dépôt des dossiers

• Début avril 2026

Entretiens et commission d'admission

• Coûts

Les élèves doivent s'acquitter d'une cotisation à l'école de musique du coût de la location de leur instrument de musique. Du petit matériel instrumental et des partitions sont également à la charge des familles. Des aides sont possibles pour le financement¹.

i Renseignements Collège François 1^{er}

☎ 03 23 96 54 44

📍 22 rue des Chevreuils - 02600 Villers-Cotterêts



¹ Sous certaines conditions, en sollicitant le fonds social du Collège François 1^{er}

MUSIQUE ET SPORT S'INVITENT À L'ÉCOLE

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a souhaité mettre à disposition des établissements scolaires de son territoire une assistante d'enseignement artistique et un éducateur sportif. L'objectif est de favoriser la pratique de la musique et du sport chez les plus jeunes, en faisant intervenir des professionnels de leur discipline au sein même des classes. Chaque année, plus d'une quinzaine d'écoles maternelles et primaires de la CCRV bénéficient de cet accompagnement. Zoom sur ces interventions qui séduisent élèves et enseignants.

LES INTERVENTIONS MUSICALES

Mathilde Lempereur intervient tout au long de l'année scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes afin de sensibiliser les enfants à la musique. Dans le cadre d'une convention entre la DSDEN 02¹ et la CCRV, et sur la base d'un projet pédagogique, l'intervenante amène ainsi les élèves à découvrir ou à s'engager dans des activités musicales.

Cet après-midi-là, la classe de CE1 de Caroline MARIE-ERB n'a eu qu'à traverser la cour de l'école Demoustier pour se rendre à la séance hebdomadaire de musique. Les élèves se pressent pour arriver. Parmi eux, Soumaya, Ela et Maëwenn... qui rêvent d'être chanteuses ! Elles nous l'ont confié, du haut de leurs 7 ans : elles adorent « jouer les instruments » et « faire les chants avec Mathilde ». Pendant une heure, les 18 élèves vont suivre attentivement les indications : échauffement, posture, chants, instruments... Pour mieux comprendre son travail, nous avons interrogé Mathilde, la Dumiste².



1 PARLEZ-NOUS DE VOTRE MÉTIER

J'initie les enfants à la pratique du chant choral, en me déplaçant dans leurs écoles. En plus d'une solide formation musicale, ce métier nécessite beaucoup d'énergie et de patience pour canaliser les enfants vers un but commun : chanter devant leur famille à la fin de la période.

Les séances commencent toujours par un éveil corporel, afin que les enfants prennent conscience de leur corps et de ce qui se passe en eux. Nous poursuivons avec un éveil vocal qui leur permet d'appréhender leur voix en douceur. Une fois tout le monde bien éveillé, nous travaillons sur les chansons, qu'ils apprennent par cœur, petit à petit.

J'aime finir les séances en leur présentant des instruments ou, pour les plus grands, en écoutant des morceaux de musique de style et d'époque différents, pour nourrir leur culture générale.

2 COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES ENSEIGNANTS ?

Concrètement, le choix du thème et des chansons se fait en concertation. Je les rencontre en amont pour prendre connaissance des objectifs de la classe, et des sujets qu'ils/elles souhaitent aborder. J'interviens une dizaine de fois, mais les chansons sont également travaillées en classe par les enseignants : étude et compréhension du texte, mais aussi écoute attentive et régulière des audios que je leur transmets. Certaines maîtresses font même des grandes répétitions en plus, pour sensibiliser au mieux les enfants !

3 QUEL EST VOTRE PROJET AVEC L'ÉCOLE ET LA CLASSE DE CAROLINE ?

Les maîtresses de l'école Demoustier et moi avons été ambitieuses : nous avons co-créé un petit spectacle musical ! Nous avons sélectionné plusieurs chansons autour de l'eau (thème de l'école cette année) et pour l'une d'elle, nous avons intégré la pratique de petits instruments.

Les maîtresses et leur classe ont inventé une histoire mettant en scène les navigatrices Violette Dorange et Samantha Davis et leur combat pour l'association « Initiatives Coeur ».

Le 15 décembre dernier, les enfants ont pu présenter le fruit de notre travail à tous, résultat d'une belle collaboration !

Caroline Marie-Erb, enseignante en classe de CE1, à Villers-Cotterêts

« La culture musicale est un véritable enrichissement pour les enfants ! Nous avons démarré les séances en septembre : les enfants sont heureux, ils ont hâte d'y aller. Et au-delà du plaisir de la découverte du chant, des rythmes, de l'écoute, cela apporte aussi une véritable cohésion d'école. Avec toutes les classes concernées, y compris les CE2 de Léo Lagrange, nous avons un autre projet de restitution devant les familles. »

¹ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Aisne

² Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant



LES INTERVENTIONS SPORTIVES

Côté sport, c'est Etienne Koob qui intervient dans les écoles élémentaires de la CCRV (sauf à Villers-Cotterêts où la commune dispose de ses propres éducateurs). Depuis septembre 2017, il collabore avec les enseignants afin de proposer différentes activités physiques et sportives. Nous l'avons suivi à Berny-Rivière.

1 PARLEZ-NOUS DE VOTRE MÉTIER

Je suis Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives. Je participe à l'encadrement des activités physiques et sportives (APS) conformément au programme de l'Éducation nationale, grâce à une convention, et à la construction du projet pédagogique avec l'enseignant. Pour la classe de CM2 à Berny-Rivière, il s'agissait du cycle de gymnastique artistique qui a pour objectif la réalisation par l'enfant d'un enchaînement d'un certain nombre de figures gymniques.

2 QUELS SONT LES ACTIVITÉS SPORTIVES QUE VOUS ENSEIGNEZ ?

Nous proposons un large éventail d'activités pour que les enfants, au fil de leur scolarité, puissent enrichir leur pratique physique et sportive. Nous avons des activités classiques comme l'athlétisme, la gymnastique artistique, l'orientation, les sports collectifs comme le handball, le rugby, le basket-ball. Mais nous travaillons aussi sur des sports moins connus comme le tchoukball, le floorball, le quadball, le kendo (escrime Japonaise), l'escrime artistique, etc. Les écoles n'ont pas forcément les mêmes moyens matériels. En mobilisant son matériel et un intervenant, la CCRV permet ainsi d'équilibrer la pratique de l'EPS sur le territoire.

3 QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE LA PRATIQUE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE À L'ÉCOLE ?

L'EPS est une discipline à part entière comme les mathématiques ou le Français. Elle favorise le développement physique et personnel, les compétences sociales des enfants, améliore leur coordination et leur motricité, renforce leur bien être mental et psychologique ainsi que leur intégration scolaire.

Aliya, 10 ans :

« À la base je n'aimais pas la gym mais maintenant j'aime bien faire la poutre, le tremplin et avec les tapis, j'ai moins peur. Quand on fait du sport en dehors de l'école c'est compliqué quand on est un peu timide, là on est avec les copines, c'est plus facile ! »

Théo, 10 ans :

« C'est varié, on fait pleins d'activités et on s'amuse ! »

Lucie Nayrat, enseignante en classe de CM2 à Berny-Rivière :

« Le sport est une activité du programme scolaire. En tant qu'enseignante, on reçoit une formation de base à l'éducation physique et sportive (EPS) mais nous ne disposons pas forcément du matériel nécessaire et nous ne sommes pas trop de deux personnes pour corriger les positions des élèves. L'avantage de bénéficier de l'intervention d'Etienne c'est que les activités proposées sont plus variées car il possède des compétences plus poussées et qu'il apporte son propre matériel. C'est gagnant-gagnant. »

RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION (STEP) À AMBLENY

Depuis quelques semaines, les habitants d'Ambleny et des alentours ont pu remarquer du mouvement autour de la station d'épuration (STEP) située à quelques centaines de mètres des habitations de la commune. Des premiers travaux de terrassement ont été effectués fin 2025 en prévision du gros œuvre à venir pour reconstruire une STEP plus performante.

Pourquoi reconstruire la STEP d'Ambleny ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a repris la gestion de l'assainissement collectif. En 2019, elle a lancé un diagnostic très complet sur son territoire. Celui-ci avait pour objectif d'identifier et de prioriser l'ensemble des travaux à réaliser pour remettre les ouvrages en conformité et les réseaux en bon état de fonctionnement. Il a donc révélé que la STEP à Ambleny était un ouvrage vieillissant (construite en 1979) et fort impacté par des dégradations et des fissures.

Parmi les conclusions, on retrouve la préconisation de reconstruction d'une STEP plus grande, avec des traitements plus performants. Ce projet a donc été intégré au schéma directeur d'assainissement, c'est-à-dire au plan pluriannuel indiquant les travaux à réaliser par année.

Comprendre le fonctionnement d'une STEP

Une station d'épuration réceptionne les eaux usées collectées depuis votre habitation grâce à un système d'assainissement collectif. Dans le cas d'un réseau séparatif, comme pour la STEP d'Ambleny, les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées dans 2 conduites différentes :

- > une dédiée aux eaux usées pour être acheminées vers la STEP afin d'être traitées avant d'être rejetées en milieu naturel,
- > une autre pour diriger les eaux pluviales directement en milieu naturel.



Que va apporter la nouvelle STEP ?

La nouvelle STEP d'Ambleny sera plus grande et va donc permettre d'accueillir une plus grande quantité d'eaux usées afin d'être en cohérence avec les besoins actuels sur cette zone. Ainsi elle permettra :

- 1 un prétraitement plus fin à travers un système de grilles positionné à l'entrée de la station. Cela permet d'ôter les graisses, les sables et tous les déchets qui ne sont pas destinés à être jetés dans les canalisations comme les lingettes ou les masques... qui, il faut le souligner, contribuent très souvent à boucher les canalisations !
- 2 un traitement plus performant, avec notamment un traitement chimique spécifique contre les phosphates, ce qui n'existait pas sur l'ancienne STEP
- 3 une gestion des boues¹ in situ dans des lits plantés de roseaux. Ils ne nécessiteront un curage que tous les 5 ans, contrairement au fonctionnement actuel (stockage des boues et épandage tous les ans). Il s'agit d'une filière plus écologique et économique.

Les travaux de la STEP dureront environ 15 mois. Ils comprennent également la création d'un parcours pédagogique pour visualiser l'ouvrage, expliquer et comprendre son fonctionnement.

	ACTUELLE STEP	FUTURE STEP
Date de construction	1979	2026
Réseau séparatif	11.22km	11.22km
Postes de refoulement	5	5
Capacité de traitement	1 200 habitants	1 350 habitants
Parcours pédagogique (accueil de publics)	NON	OUI

Le coût de la reconstruction de la STEP a été évalué à près de 4,5 millions d'euros. La part financée par la collectivité, qui bénéficie de subventions à hauteur de 1,9 millions, représenterait donc 2,6 millions. Un investissement important pour la CCRV mais nécessaire pour répondre aux normes qui évoluent et donc respecter l'environnement.

¹ résidus obtenus après traitement par la STEP



MaPrimeRénov'

SOLUTIONS ET MODALITÉS

QUELLES AIDES POUR AMÉLIORER SON LOGEMENT ?

La CCRV accompagne les habitants dans leurs projets d'amélioration de l'habitat. On fait le point sur les aides mobilisables, à toujours demander en amont des travaux !

Rénovation énergétique

⚠ Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié RGE¹.

MaPrimeRénov'

Principale aide de l'Etat ouverte à tous pour les travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, production d'eau chaude sanitaire, etc.). Tout le détail des travaux (gestes) éligibles et des montants des aides en fonction des revenus sont sur maprimerenov.gouv.fr.

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) et éco-prêt à taux zéro peuvent compléter le financement.

Voir schéma ci-contre.

Hauts-de-France Pass Rénovation

Ce dispositif régional est un accompagnement technique et financier pour tous les propriétaires de logements individuels, sans conditions de revenus.

Aucun reste à charge pour le coût d'adhésion, pris en charge par la CCRV.

Aide intercommunale à la rénovation énergétique

La CCRV propose une aide complémentaire. Pouvant aller jusqu'à 1 500€, elle est accessible à tous les propriétaires, sans conditions de ressources.

Les dossiers sont disponibles sur le site de la CCRV :

www.cc-retz-en-valois.fr
Rubrique vie pratique > logement > rénover son logement

et sont à retourner à :

habitat@retzenvalois.fr

Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle Aménagement du Territoire
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

¹ Reconnu garant de l'environnement

	1	2	3
Type d'aide	RÉNOVATION PAR GESTE Financement d'un ou plusieurs gestes de travaux	RÉNOVATION D'AMPLEUR Financement des travaux avec au moins 2 gestes d'isolation et permettant un gain minimal de 2 classes énergétiques. Accompagnateur Rénov' agréé* obligatoire	RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ Financement des travaux sur parties communes ou d'intérêt collectif permettant un gain énergétique minimum de 35% .
Pour qui ?	Propriétaires particuliers > Propriétaires occupants, bailleurs, usufruitiers, indivisaires, titulaires d'un droit d'usage, futurs acquéreurs (sous conditions) > Propriétaires modestes hébergeant gratuitement un ménage pour l'aide rénovation d'ampleur		Syndicats de copropriétés
Pour quoi ?	RÉSIDENCE PRINCIPALE Construction de + 15 ans	RÉSIDENCE PRINCIPALE Construction de +15 ans, classée E, F ou G avant travaux	COPROPRIÉTÉ IMMATRICULÉE au registre national dont 75%** des lots sont à usage de résidence principale
Où déposer sa demande ?	maprimerenov.gouv.fr	monprojet.anah.gouv.fr maprimerenov.gouv.fr (selon revenus)	monprojet.anah.gouv.fr/copro

* Liste sur france-renov.gouv.fr / ** 65 %, si ≤20 lots

Adaptation du logement à la perte d'autonomie

MaPrimeAdapt'

Finance les aménagements destinés à faciliter l'autonomie à domicile : salle de bain accessible, rampe, monte-escaliers, etc.

Bénéficiaires :

- > Ménages modestes et très modestes ;
- > Propriétaires occupants ou locataires du parc privé, usufruitiers, titulaires d'un droit d'usage, occupants en viager ;
- > Membre du foyer âgé de 70 ans et plus, ou de 60 à 69 ans sous condition de GIR² ;
- > Personnes en situation de handicap (taux ≥ 50 % ou bénéficiaires de la PCH³).

Où déposer sa demande ?

monprojet.anah.gouv.fr

Puis, vous serez orienté vers un **Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** agréé pour vous accompagner (accompagnement obligatoire).

² Le groupe iso-ressources correspond au niveau d'autonomie d'une personne âgée. Il est déterminé par le département.

³ Prestation de compensation du handicap

Aide intercommunale à la perte d'autonomie

La CCRV propose une aide pouvant aller **jusqu'à 850 €**, cumulable avec MaPrimAdapt' et avec le crédit d'impôt (personnes aux revenus intermédiaires, non éligibles à MaPrimAdapt').

Bénéficiaires

Sans conditions de revenus :

- > Propriétaires privés occupants ou locataires,
- > Membre du foyer âgé de 70 ans ou plus ;
- > Âgé de 60 à 69 ans sur condition de GIR²
- > Personnes en situation de handicap (taux ≥ 50 % ou bénéficiaires de la PCH³).
- > Propriétaires privés bailleurs

Où déposer sa demande ?

Les dossiers sont disponibles sur le site de la CCRV :

www.cc-retz-en-valois.fr
Rubrique vie pratique > logement > adapter son logement à la perte d'autonomie.

et sont à retourner à :

habitat@retzenvalois.fr

Communauté de Communes Retz-en-Valois
Pôle Aménagement du Territoire
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

BESOIN DE CONSEILS ?

Pour être accompagné et identifier les aides adaptées, contactez France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat et prenez rendez-vous à l'une des permanences gratuites organisées sur le territoire de la CCRV : [☎ 03 23 26 73 61](tel:0323267361)

LES RENCONTRES INTER-ENTREPRISES CÉLÈBRENT LEUR 10^e ÉDITION

La Communauté de Communes a célébré, le 14 novembre dernier, la 10^e Rencontre inter-entreprises (RIE) au Château de Montgobert, lieu où s'était tenue la première édition en 2018. Ce rendez-vous a rencontré un nouveau succès avec près de 100 personnes venues de divers horizons professionnels.

Dans le cadre de ses actions de développement économique, la CCRV a identifié le besoin récurrent des entreprises locales d'intensifier les relations entre elles. C'est ainsi que les Rencontres inter-entreprises ont été mises en place et sont devenues le rendez-vous incontournable des professionnels de Retz-en-Valois.

Elles permettent aux participants de se rencontrer, d'échanger sur différentes thématiques en fonction du programme de la RIE, d'envisager des projets communs et d'élargir leur réseau.

Pour cette 10^e édition, les participants ont assisté à l'intervention d'Adélie Lesould, formatrice en art oratoire, afin d'acquérir les bonnes pratiques pour pitcher (présenter rapidement) son entreprise. Un réseautage express (speed meeting) a suivi.

L'idée était de me faire connaître et d'échanger avec d'autres professionnels afin d'élargir mon réseau. Je pourrai ainsi conseiller et orienter mes clients, en fonction de leur demande, vers des personnes que j'aurais rencontrées lors des Rencontres Inter-entreprises et vice versa.

Walter Pannier,
dirigeant de **Solution BE à Vic-sur-Aisne**
1^{ère} participation aux Rencontres inter-entreprises

LES RIE EN CHIFFRES

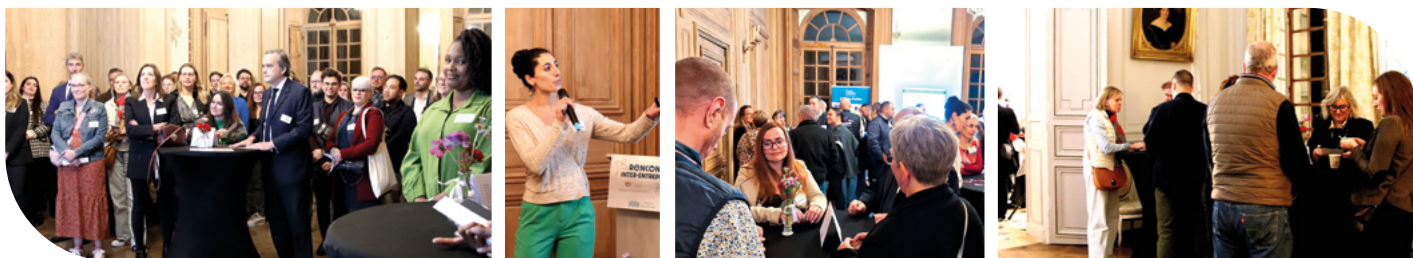
10 Rencontres

2 visites de site
(Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts
École du cuir à Epagny)

5 speed meeting

9 lieux différents

+800 participants



RETZ-EN-VALOIS SOUTIENT LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

En 2025, différents travaux de rénovation ont été réalisés dans la rue du Général Mangin à Villers-Cotterêts. Compte tenu de l'impact financier sur les commerçants, notamment du fait de la fermeture de la rue à la circulation, la Communauté de Communes a souhaité participer à leur indemnisation pour soutenir l'économie locale.

DÉROULÉ DES TRAVAUX

Les travaux de la rue du Général Mangin, décidés par la ville de Villers-Cotterêts, ont débuté en avril 2025 et se sont déroulés en différentes phases :

- > Rénovation des réseaux d'eau potable à l'initiative de l'USESA d'avril à juin 2025
- > Rénovation des réseaux d'assainissement par la CCRV en coordination avec les travaux d'eau potable sur la période du 7 avril au 23 mai 2025.

À noter : il n'était pas prévu que la Communauté de Communes intervienne. Toutefois, lors des sondages préalables aux travaux, il est apparu que des raccordements d'assainissement devaient être refaits, impactant le planning initial d'une dizaine de jours supplémentaires.

- > Réhabilitation de la voirie par la ville de Villers-Cotterêts de juillet à début décembre 2025

PARTICIPATION DE LA CCRV À LA COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Lors de son Conseil communautaire du 3 octobre 2025, la CCRV a décidé de s'associer à la démarche engagée par la ville de Villers-Cotterêts en participant à l'indemnisation des commerçants. Celle-ci a pris en compte les deux mois pleins au cours desquels la Communauté de Communes est intervenue à plusieurs reprises au titre de l'assainissement, et non uniquement la période des 10 jours qui a impacté le planning.

Une Commission d'indemnisation amiable dédiée aux travaux d'assainissement a été mise en place avec l'aide de la CCI de l'Aisne, afin d'instruire les dossiers déposés et évaluer les préjudices commerciaux potentiellement subis.

Les montants définitifs ont pu ainsi être approuvés au Conseil communautaire du 12 décembre et être versés aux bénéficiaires dès la fin d'année 2025.

Le plafond de l'indemnisation pour la partie incombant à la CCRV a été fixé à 3 500 € par commerce.

AEVA, L'EXPERT DE L'ÉLECTROTHERMIE

Savez-vous qu'à Vic-sur-Aisne, il existe une société spécialisée dans l'électrothermie au rayonnement national et international ? Laurent Nanet, Directeur Général d'AEVA, nous présente son entreprise.

1 POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER AEVA ?

Basée à Vic-sur-Aisne depuis plus de 40 ans, AEVA est une entreprise spécialisée dans l'électrothermie, l'art de transformer l'énergie électrique en chaleur, avec une précision et une maîtrise indispensables aux environnements industriels les plus exigeants.

Nous concevons et fabriquons une vaste gamme de solutions thermiques : résistances blindées, thermoplongeurs, systèmes de chauffe complets et pièces sur mesure.



2 POUR QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ TRAVAILLEZ-VOUS ?

Cette expertise nous permet d'accompagner des secteurs très variés : agroalimentaire, pharmaceutique, mécanique, énergie, cryogénie, et, depuis septembre 2024, le secteur nucléaire, pour lequel AEVA est désormais pleinement qualifiée.

Notre société est également leader européen dans la fabrication de résistances en titane, un matériau complexe à travailler mais indispensable pour les environnements corrosifs ou hautement réglementés. AEVA est aussi un acteur reconnu dans la conception de systèmes de chauffage pour navires, via des batteries de chauffage intégrées capables de fonctionner dans des conditions marines particulièrement exigeantes.

3 QUELLE EST VOTRE PARTICULARITÉ ?

À ces expertises s'ajoute une spécificité rare en France : nous possédons notre propre parc d'usinage et de décolletage¹, ainsi qu'une fonderie aluminium interne. Cette organisation industrielle intégrée nous offre une indépendance quasi totale, des délais maîtrisés et une réactivité unique sur le territoire, atouts décisifs pour répondre aux urgences comme aux projets complexes.

4 PARLEZ-NOUS DE VOTRE CELLULE CONSEIL ET SERVICES POUR RÉALISER DES PIÈCES SUR MESURE ?

Cette cellule accompagne les clients dès la phase d'étude : analyse technique, optimisation énergétique, choix des matériaux, prototypage. Certaines demandes sortent du cadre habituel ; l'une des plus marquantes a consisté à développer un système chauffant capable de résister à des contraintes extrêmes de pression et de température – un défi relevé avec succès par nos équipes.

5 COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS ?

Aujourd'hui, l'entreprise porte un projet d'agrandissement destiné à moderniser les ateliers, augmenter les capacités de production et accueillir de nouveaux équipements. Dans cette dynamique, la Communauté de Communes Retz-en-Valois nous accompagne dans les démarches administratives, foncières et réglementaires nécessaires à ce développement. Un soutien essentiel pour sécuriser l'avenir d'une industrie locale au rayonnement national et européen.

6 UN MOT POUR LA FIN ?

AEVA poursuit une ambition claire : faire progresser l'électrothermie française, innover et demeurer un partenaire fiable pour la transition énergétique des industries de demain, tout en continuant à faire rayonner l'excellence industrielle depuis Vic-sur-Aisne ■



📍 16 rue du Brandon
02290 Vic-sur-Aisne

✉ contact@aeva.fr

☎ 03 23 55 04 43

🌐 AEVA

📅 Lundi au jeudi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h
Vendredi : 8h à 13h

¹ Ce procédé consiste à enlever de la matière d'une pièce en la faisant tourner rapidement autour de son axe

FESTIVAL PAROLES, JAMAIS 3 SANS 4



Pour la 4^e année consécutive, le festival *Paroles* revient sur notre territoire les 27, 28 et 29 mars 2026. Au programme, des concerts, de l'humour, de la littérature et beaucoup de plaisirs partagés entre générations, autour de la langue.

De la musique et de la poésie...

Une ouverture en poésie et musique avec le spectacle *Debout dans la nuit* vendredi 27 mars à 20h30. Sur la scène de l'auditorium de la Cité internationale de la langue française, **Alexandre Tharaud**, pianiste à la réputation internationale, mettra son talent à créer un dialogue inédit avec les poèmes choisis par **Rima Abdul Malak**. Cette franco-libanaise, ancienne ministre de la Culture qui a inauguré la Cité, est depuis l'enfance passionnée de poésie. Elle partagera avec le public une dizaine de poèmes, d'Andrée Chédid à Cécile Coulon. Une soirée tout en douceur pour débiter ce week-end de festival. 15€. En préambule de cette soirée, Rima Abdul Malak viendra rencontrer les lycéens du territoire pour un moment de libre partage. Ils pourront échanger avec elle sur son parcours et, bien sûr, sur son rapport très particulier à la langue française et à la poésie.



©Jean-Baptiste Millot

©Colin Solal

Le lendemain, même lieu même heure, pleins feux sur l'artiste **Yoa**, révélation scène aux Victoires de la Musique 2025. Cette autrice, interprète, compositrice franco-suisse, nous propose une plongée dans un univers tendre, au style musical entre pop, électro et influence contemporaine. Sa voix envoûtante aborde des thèmes universels et intimes. À découvrir en famille ou entre amis ! 15€

Place à la littérature

Comment transmettons-nous le plaisir de lire ? C'est la question que nous poserons à **Augustin Trapenard** samedi 28 mars à 14h30 à la Cité. Le journaliste qui anime aujourd'hui l'émission *La grande librairie* présentera deux livres sur son expérience d'ambassadeur de la littérature. Suivra à 16h une rencontre avec **Jakuta Alikavazovic**. Dans un texte vibrant, elle dit la « disparition » de sa mère, poétesse dans l'ex Yougoslavie, qui arrête d'écrire quand elle arrive en France. De la langue française, l'auteure confie qu'elle l'a apprise comme un enfant sauvage apprend avec les loups.



©Delphine Ghosrossian

D'autres rencontres littéraires sont organisées dans les cinémas de La Ferté-Milon et de Villers-Cotterêts les 27 et 29 mars. Nous ne pouvons pas encore dévoiler les noms de nos invités mais on vous promet de belles rencontres et des rendez-vous littéraires accessibles à tous !
Entrée gratuite

Paroles, pour les petits

En 2026, à l'initiative du Relais Petite Enfance intercommunal, c'est la compagnie soissonnaise *Les muses s'y collent* qui présentera le spectacle musical *Poum Ti Ta Ti* pour les enfants de 2 à 5 ans. Deux musiciens de rock, en panne de son, embarquent avec un métronome fou dans différents univers. Parviendront-ils à faire le concert ?

> À Fontenoy, salle polyvalente
samedi 28 mars à 11h, entrée gratuite.

On n'oublie pas de rire, surtout !

Quand tout dans le monde semble aller vers un horizon incertain, rire est à coup sûr l'antidote le plus puissant ! Cette année, il n'y aura pas un mais deux spectacles d'humour.

- > Samedi 28 mars à 18h30, à Villers-Cotterêts, au bar l'Ordonnance, c'est l'Académie d'humour de Paris qui viendra présenter un plateau de 4 jeunes humoristes au talent émergent. Entrée gratuite.
- > Dimanche 29 mars à 14h30, à Berny-Rivière, Foyer rural, c'est le collectif des « Super héros de la langue française », qui a animé des ateliers en amont du festival, dans la cadre de la résidence-mission, qui viendra montrer ses « super pouvoirs » d'humoristes.

Entrée gratuite pour les bénéficiaires de la mission-résidence et les enfants de moins de 15 ans.
5€ tarif réduit (15-25 ans)
10€ pour les adultes

Pour découvrir l'ensemble de la programmation et réserver vos places, rendez-vous sur le site :

www.festival-paroles.fr



Paroles au plus près des publics

Dès la création du festival en 2023, une des volontés affirmées était de **mettre l'éducation artistique et culturelle au cœur de nos territoires**.

Conformément à l'esprit des précédentes éditions, une résidence-mission a donc été proposée autour du thème « **Les supers-pouvoirs de la langue française** ». Les écoles, accueils de loisirs, EPHADs et autres structures locales volontaires bénéficieront cette année de l'intervention d'un collectif d'humoristes, parrainé par Mickaël Hirsch, directeur artistique de ce volet du festival 2026.

Les *6 fantastiques*, en mode super héros, interviendront tout au long du mois de mars au travers d'ateliers riches et variés. Au programme par exemple : « L'école de la répartie » (pour apprendre à s'en sortir avec humour et panache), « J'ai mal comedy club » (pour mettre de mots sur ses maux) ou encore « La force du verbe » (et si la langue était une arme ?).

Les interventions auront lieu dans plusieurs communes du territoire et le public pourra découvrir le résultat de leur travail le 3 avril prochain.

Un moment de partage particulièrement apprécié chaque année par les participants, et une autre façon d'aborder *Paroles* !



Festival Des Mets & Des Mots

LE FESTIVAL DES CULTURES ET DES GASTRONOMIES FRANCOPHONES



Mory Sacko, chef du restaurant étoilé Mosuke
© Caspar Miskin

Connaissez-vous le Festival *des Mets et des Mots* ? Si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'y participer alors à vos agendas ! La prochaine édition se tiendra les 29, 30 et 31 mai 2026, à la Cité internationale de la langue française. Après Jean-François Piège et Pierre Hermé, c'est **Mory Sacko, Chef du restaurant étoilé Mosuke**, qui sera le parrain du Festival avec l'écrivaine Véronique Ovaldé, la marraine.

Depuis la première édition en 2024, la Communauté de Communes Retz-en-Valois a souhaité apporter son soutien à des Mets et des Mots. Chaque année le festival met en avant un programme savoureux et festif entièrement consacré à ceux qui mettent en scène, partagent et font les cuisines d'ici et d'ailleurs, mais aussi ceux qui révèlent la saveur des mots, inventent et subliment le goût des mets.

Au menu 2026

Comme il est de coutume désormais, une farandole de producteurs locaux assortie aux couleurs de l'Italie vous accueillera dès la Cour des Offices de la Cité. Vous pourrez assister au salon du livre gourmand pour y retrouver lectures et dédicaces mais aussi de nombreuses démonstrations culinaires, des ateliers découvertes, différents débats et bien sûr des dégustations prévues pour tous les goûts... À noter d'ores et déjà : une rencontre

avec l'acteur François Xavier Demaison ou encore avec l'autrice haïtienne et grand prix du roman de l'Académie française 2025 Yanick Lahens.



© François Goudier

Le festival *des Mets et des Mots* est conçu par la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA) et coproduit avec la Cité internationale de la langue française.

La MFPCA a obtenu l'inscription, par l'UNESCO, le 16 novembre 2010, du « Repas gastronomique des Français » au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (PCI).

Venez nombreux pour muscler vos méninges, éveiller vos papilles et partager des moments intenses et savoureux !
Ouvert à tous et gratuit.

En savoir plus : www.festival-desmetsdesmots.com | www.cite-langue-francaise.fr

CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Expositions, ateliers participatifs, spectacles... vous trouverez toujours une bonne raison de venir à la Cité !



©Cité internationale de la langue française - CMN

Une exposition inédite

Trésors et secrets d'écriture Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, du Moyen Âge à nos jours

Une centaine de manuscrits précieux témoigne de 1000 ans d'évolution de la langue française, de ses usages et de ses métamorphoses. Parchemins ou papiers, mises en page, illustrations, ratures, transformations, annotations... venez observer la plume de nos plus célèbres auteurs : Chrétien de Troyes, Marguerite Yourcenar, Simone de Beauvoir, Boris Vian, Madame de Sévigné, Albert Camus sans oublier... Alexandre Dumas !

À découvrir jusqu'au 1^{er} mars

Adultes : 5 €

-25 ans et publics spécifiques :

gratuit

compris dans le billet jour

Visite guidée :

mercredi 18 février à 14h30

Visite-atelier d'enluminure (+7 ans):

mercredi 25 février à 14h30

Des ateliers participatifs gratuits et pour tous...

Ateliers linguistiques d'aide à la vie en France

Pour les personnes maîtrisant peu la langue française. Chaque mardi et jeudi de 9h30 à 11h, du 3 mars au 9 avril.

Sur inscription

☎ 03 64 92 43 27

✉ jean.souvinet@
monuments-nationaux.fr

Ateliers numériques avec l'Espace de Vie et d'Animation

Pour apprendre les bases de l'utilisation des outils numériques.

Chaque jeudi à 14h
(hors vacances scolaires)
du 5 mars au 2 juillet.

Accessible à tout âge.

Sur inscription

☎ 07 66 50 83 43

✉ numerique@circus-virus.fr

Café des aidants avec la Fondation Renaissance

Pour les personnes aidant un proche atteint d'une maladie neurodégénérative.

Les 12 mars, 9 avril, 6 mai, 11 juin,
2 juillet et 6 août à 14h30.

Sur inscription

☎ 03 23 70 53 30

✉ plateforme-aidants@
hlrs-villiers.net

Club de lecture de la librairie de la Cité « l'Arbre à palabres »

Pour partager ses lectures, découvrir les coups de cœur des libraires et passer un moment convivial.

Chaque premier vendredi du mois de
18h30 à 19h30.

Sur inscription

en librairie ou sur le site internet.

L'heure des p'tiots

Pour écouter, les belles histoires de la littérature jeunesse choisies par nos libraires.

Samedis 28 mars, 4 avril,
9 mai, 6 juin de 16h à 17h.

À partir de 3 ans. Gratuit, en accès
libre (dans la limite des places
disponibles).

Après-midi jeux !

Jeux de société et livres à la
disposition de chacun dans les
espaces partagés.

Chaque samedi et dimanche après-
midi et tous les après-midi pendant
les vacances scolaires. Entrée libre.

...Mais aussi de janvier à mai, entre autres rendez-vous :

**Patrick Boucheron, Casey, Agnès
Jaoui, André Manoukian, Wajdi
Mouawad, Denis Podalydès**, le
festival *des Mets et des Mots* et le
festival *Paroles* en collaboration avec
la CCRV qui accueillera **Rima Abdul -
Malak, Alexandre Tharaud, Yoa ...**

**Retrouvez toute la programmation
de la Cité sur le site Internet**

www.cite-langue-francaise.fr

Cité internationale de la langue française

📍 Château de Villers-Cotterêts, 1 place Aristide Briand, 02600 Villers-Cotterêts

🕒 Ouverte du mardi au dimanche de 10h à 18h30 et en soirée pour les spectacles

PAULINE BONAPARTE À MONTGOBERT : ÉCLAT IMPÉRIAL ET DOUCE RETRAITE

Par Pascale Plazanet

Sœur préférée de Napoléon, figure libre et fascinante de l'Empire, Pauline Bonaparte a laissé une empreinte singulière au château de Montgobert, situé à la lisière de la forêt de Retz. Entre goût du luxe et moments de retrait loin de la cour impériale, son passage à Montgobert révèle une femme plus complexe qu'on ne l'imagine, partagée entre éclat public et douceur champêtre.



Pauline Bonaparte, princesse Borghèse,
duchesse de Guastalla
Huile sur toile de Robert Lefèvre (1755-1830)
© GrandPalaisRmn (Château de Versailles)
/ Franck Raux

Lorsqu'on évoque Pauline Bonaparte, on pense souvent à la muse du sculpteur Canova posant nue pour la célèbre *Vénus Victrix*, ou à la sœur indocile de Napoléon. Pourtant, l'histoire de cette princesse flamboyante se raconte aussi dans la tranquillité verdoyante du château de Montgobert, résidence devenue l'un de ses refuges privilégiés. Le domaine entre dans la famille Bonaparte par l'intermédiaire de Victoire-Emmanuel Leclerc, premier mari de Pauline, général envoyé par Napoléon à Saint-Domingue où il meurt de la fièvre jaune, en 1802. À son retour, la jeune femme — veuve à seulement vingt-deux ans — hérite de ce château

du XVIII^e siècle, élégant sans être pompeux, intime sans être modeste. Sa silhouette blanche, coiffée de son petit dôme, domine un vaste parc en pente douce : un décor parfait pour une princesse qui aime être vue, mais choisit soigneusement qui peut l'admirer.

Une maîtresse de maison attachée au confort moderne

À Montgobert, Pauline ne cherche pas seulement un cadre de représentation. Elle trouve un lieu où se soustraire à l'agitation de Paris et aux regards pesants de la cour. Les témoignages évoquent une maîtresse de maison attachée au confort moderne, exigeant des travaux pour embellir autant que pour adapter les espaces à son mode de vie. L'intérieur gagne en raffinement : mobilier choisi, textiles précieux, touches de rose et de bleu tendre que la princesse affectionne. Sans transformer le château en palais impérial, elle y insuffle son goût très personnel de la grâce et de la légèreté. Les jardins aussi se métamorphosent. Pauline apprécie les promenades et les perspectives ordonnées. Le site, ouvert sur les profondeurs de la forêt de Retz, lui offre un théâtre naturel où respirer et méditer. C'est ici qu'elle reçoit quelques proches, partage des soirées musicales, cultive l'art de plaire avec davantage de douceur que dans les salons parisiens.

Une loyauté totale envers son frère

La chute de l'Empire oblige Pauline à quitter la France et à régler ses affaires : fidèle à son frère jusqu'au bout, elle vendra le domaine pour le soutenir financièrement. Ce geste, loin des clichés sur sa légèreté, montre une loyauté qui surprend ceux qui ne voient en elle qu'une beauté capricieuse. Aujourd'hui, le château de Montgobert conserve encore quelque chose du passage de Pauline : une élégance discrète, un charme délicatement théâtral, l'écho d'une présence à la fois brillante et mélancolique. S'y



©Château de Montgobert

promener, c'est ressentir la dualité de cette femme fascinante, tiraillée entre éclat impérial et quête d'intimité. Une princesse, oui, mais surtout une âme complexe que Montgobert a su accueillir et révéler.

Visiter un lieu chargé d'histoire

Classé au titre des monuments historiques depuis 1978, le château de Montgobert vaut le détour. La chambre préservée de Pauline Bonaparte constitue l'un de ses espaces les plus marquants. Les visiteurs peuvent aussi découvrir d'autres expositions consacrées à l'histoire locale, à la Première Guerre mondiale et aux traditions du territoire. La promenade dans le parc de 14 hectares complète la découverte de ce lieu unique. Au bout d'une allée, on rejoint le tombeau du général Leclerc, le premier mari de Pauline et de leur fils unique Dermide, décédé à l'âge de six ans : elle y fit déposer leurs cœurs dans une urne - aujourd'hui transférée aux Invalides - un geste émouvant qui rappelle la part plus intime et douloureuse de l'histoire familiale.

Renseignements pratiques

Château de Montgobert

📍 47 allée du Château
02600 Montgobert

☎ 07 56 94 62 48

✉ chateaudemontgobert@gmail.com

🌐 chateaudemontgobert.com

Horaires d'ouverture :

du dimanche au jeudi
- mai, juin, septembre sur rdv
au 06 16 56 19 17
- juillet et août de 14h à 18h

Tarifs : Adultes : 5 €
Enfants -10 ans : 3 €
Groupe : 4 € pp
(CB non acceptés)



L'AGENDA DES COMMUNES

Janvier

SAMEDI 24 JANVIER

**THÉÂTRE : TARTUFFE D'APRÈS
MOLIÈRE, COMPAGNIE
WONDERKALINE**

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 18h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 31 JANVIER

**LOTO SPÉCIAL
SAINT VALENTIN**

> Vic-sur-Aisne

Salle polyvalente - 19h

1 carton : 2,50€ / prix dégressifs

Renseignements :

06 10 15 56 57

comite.vicsuraisne@

hotmail.com

Février

SAMEDI 7 FÉVRIER

BÉBÉS LECTEURS

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 10h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

MARDI 10 FÉVRIER

**CINÉ-SOUBE,
LES RENCONTRES
AUDIOVISUELLES**

> Villers-Cotterêts

Cinéma les Clubs - 19h

Renseignements :

03 23 96 55 02

culture@

mairie-villerscotterets.fr

DU 11 FÉVRIER
AU 26 AVRIL

PROJECTIONS PRINTANIÈRES

> Villers-Cotterêts

Cinéma les Clubs

4,60€ la séance

Renseignements :

03 23 96 55 02

culture@

mairie-villerscotterets.fr

DU 14 FÉVRIER
AU 1^{ER} MARS

UNE ÉTOILE EN HIVER

> Villers-Cotterêts

Cinéma les Clubs

4,60€ la séance

Renseignements :

03 23 96 55 02

culture@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 21 FÉVRIER

L'HEURE DU CONTE

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 10h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

DU 28 FÉVRIER
AU 4 AVRIL

**EXPOSITION ART'HÈQUE :
L'ADIEU AU DIMANCHE
- PHILIPPE BERTIN,
PHOTOGRAPHE PLASTICIEN**

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas

Renseignements :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 28 FÉVRIER

**DANSE CONTEMPORAINE :
COMPAGNIE HOB**

> Villers-Cotterêts

Salle Demoustier - 20h

6,55€ plein tarif - 4,45€ tarif
réduit

Sur réservation :

03 23 96 55 02

culture@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 28 FÉVRIER

**VERNISSAGE DE
L'EXPOSITION ART'HÈQUE :
L'ADIEU AU DIMANCHE EN
PRÉSENCE DE PHILIPPE BERTIN,
PHOTOGRAPHE PLASTICIEN**

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 16h

Renseignements :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

Mars

MERCREDI 4 MARS

**ATELIER AVEC PHILIPPE BERTIN,
PHOTOGRAPHE PLASTICIEN**

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas -

14h/16h30

6,05€ plein tarif

3,60€ tarif réduit

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

MERCREDI 7 MARS

LOTO

> Saint-Pierre-Aigle

Salle des fêtes

Ouverture portes : 16h

début jeux : 17h

organisé par l'association

Famille Loisirs Patrimoine de
Coeuvres-et-Valsery

Renseignements :

06 24 57 54 64

helenassoc@gmail.com

MERCREDI 7 MARS

**BOURSE AUX JOUETS ET
VÊTEMENTS**

> Vic-sur-Aisne

Salle du marché - 9h à 17h

Exposants 2€/m

Sur réservation pour les

exposants :

06 10 15 56 57

comite.vicsuraisne@

hotmail.com

SAMEDI 14 MARS

LOTO DAMMARD ANIMS

> Dammard

Salle des fêtes

Ouverture portes : 17h

Début jeux : 19h

Sur réservation pour les

exposants :

07 82 78 94 78

Myriam Magliozzi

SAMEDI 28 MARS

**CONFÉRENCE DE GAUTHIER
DE PÉTIGNY : CONTRÔLES
DES USAGES EN FORÊT DE
RETZ AVANT LA RÉVOLUTION
PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
RÉGIONALE DE
VILLERS-COTTERÈTS**

> Villers-Cotterêts

Salle G. Bourdon - 15h

Renseignements :

president@

histoirevillers-cotterets.fr

Avril

SAMEDI 4 AVRIL

L'HEURE DU CONTE

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 15h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 11 AVRIL

**SOIRÉE KARAOKÉ/BLIND TEST
AVEC REPAS**

> Vic-sur-Aisne

Salle polyvalente

Sur réservation :

06 10 15 56 57

comite.vicsuraisne@

hotmail.com

SAMEDI 18 AVRIL

**SORTIE À BERCK POUR LES
CERFS VOLANTS**

> Vic-sur-Aisne

Sur réservation :

06 10 15 56 57

comite.vicsuraisne@

hotmail.com

SAMEDI 18 AVRIL

BÉBÉS LECTEURS

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas - 10h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 18 AVRIL

CONFÉRENCE PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE DE VILLERS-COTTERÈTS

> Villers-Cotterêts

Salle G. Bourdon - 15h

Renseignements :

president@

histoirevillers-cotterets.fr

DIMANCHE 19 AVRIL

BROCANTE

> Montgobert

Château de Montgobert

8h - 16h

2€/m habitants de Montgobert

3€ pour les autres

Sur réservation :

07 49 22 60 42

brocantomtgober@

gmail.com

SAMEDI 25 AVRIL

LE COMTE DE MONTE CRISTO, COMPAGNIE LES ÂMES LIBRES

> Villers-Cotterêts

Salle Demoustier - 20h30

6,55€ plein tarif

4,45€ tarif réduit

Sur réservation :

03 23 96 55 02

culture@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 25 AVRIL

LES MAÎTRES DU JEU, JEUX DE SOCIÉTÉ

> Villers-Cotterêts

Médiathèque A. Dumas

14h30

Sur réservation :

03 23 76 48 20

mediatheque@

mairie-villerscotterets.fr

SAMEDI 25 AVRIL

VISITES FLASH SUR LE COMTE DE MONTE CRISTO

> Villers-Cotterêts

Musée A. Dumas - 19h30 &

19h45

Sur réservation :

03 23 96 23 30

musee-dumas@

mairie-villerscotterets.fr

Mai

VENDREDI 1^{ER} MAI

BROCANTE

> Faverolles

Place Jean Valjean - 7h

Sur réservation pour les

exposants :

06 34 05 21 29

comite.faverolles@gmail.com

DIMANCHE 3 MAI

BROCANTE

> Coevres-et-Valsery

Place Auguste Réberot - 7h-17h

2€/m

Sur réservation pour les

exposants :

06 24 57 54 64

helenaassoc@gmail.com

JEUDI 14 MAI

CONCOURS DE PÉTANQUE

> Vic-sur-Aisne

Parc Anne Morgan

14€/équipe (doublette)

Renseignements :

06 10 15 56 57

comite.vicsuraisne@

hotmail.com

DIMANCHE 24 MAI

BROCANTE

> Oigny-en-Valois

8h-18h

Gratuit

jusqu'à 5m puis 2€ le mètre

Sur réservation pour les

exposants :

03 23 59 20 23

LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAMEDI 17 JANVIER

CONCERT SYMPHONIQUE DE L'ORCHESTRE DE PICARDIE

Gymnase Germain Thibaut

en partenariat avec l'ADAMA

et la ville de Villers-Cotterêts



DU 27 MARS AU 5 AVRIL

FESTIVAL PAROLES

Programme en page 14



LES ÉVÈNEMENTS de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Les animations du Relais Petite Enfance

i Renseignements et réservations

☎ 03 23 96 61 30

✉ rpe@retzenvalois.fr



> LA MATINALE DES TOUT-PETITS

Un moment récréatif pour les tout-petits accompagnés d'un adulte ayant un lien familial.

ACCUEIL 0-4 ANS :

tous les lundis de 9h30 à 11h30
Salle du RPE - Rue Vaudrial
à Montigny-Lengrain
(reprise à partir du 12 janv. 2026)

ACCUEIL 0-6 ANS :

tous les mercredis de 9h à 10h30
et de 10h30 à 12h
Locaux du RPE - Rue A. Juneaux
à Villers-Cotterêts
(reprise à partir du 14 janv. 2026)

> LUNDI 30 ET MARDI 31 MARS

LE PETIT B

de la Compagnie Marion Muzac

Spectacle immersif plein
de douceur proposé dans le
cadre du festival Kidanse

• Vic-sur-Aisne,
salle polyvalente :
30 mars à 10h

• Villers-Cotterêts,
salle Gérard Philipe :
31 mars à 9h et à 10h30
2 représentations - en partenariat
avec le Lieu d'Accueil Enfants
Parents de Villers-Cotterêts



Les sorties de l'office de tourisme Soissonnais Valois

i Info et réservations

📍 Villers-Cotterêts :
6 place A. Briand

📍 Soissons :
16 place F. Marquigny

☎ 03 23 96 55 10

✉ info@svtourisme.fr

Nombre de places limité

> DU 3 AVRIL AU 31 MAI

L'art déco sera de nouveau mis
à l'honneur dans le cadre du
« Printemps de l'art-déco ».

L'Office propose aussi d'autres
sorties originales : urbex,
carrières de pierre, brame du
cerf en collaboration avec
l'ONF ou encore « les Méros »
à Soissons. Renseignez-vous !

Événement culturel

> SAMEDI 18 MARS

ONE WOMAN SHOW ENTRE VOS LIGNES

par la comédie itinérante du
Centre Dramatique National de
Reims

• Ressons-le-Long, salle des fêtes
(horaire à confirmer)

Les sorties enfance-jeunesse 8-15 ans

i Renseignements et réservations

Service
enfance-jeunesse

☎ 03 23 55 46 55

✉ a.sallet@retzenvalois.fr



Départs et retours possibles de
Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne

SAMEDI 7 FÉVRIER

LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Tarif CCRV : 18,64 €

Tarif hors territoire CCRV : 24,23 €

SAMEDI 14 MARS

TRAMPOLINE PARK ET SENSAS À REIMS

Tarif CCRV : 49,50 €

Tarif hors territoire CCRV : 64,35 €

DU 14 AU 16 AVRIL

STAGE MOSAÏQUE

Cité des arts à La Ferté-Milon

Tarif CCRV : 49,50 €

Tarif hors territoire CCRV : 64,35 €

SAMEDI 30 MAI

VISITE DU MUSÉE GRÉVIN ET DE LA TOUR EIFFEL

Tarif CCRV : 17,91 €

Tarif hors territoire CCRV : 23,28 €

SAMEDI 20 JUIN

DISNEYLAND PARIS

Tarif CCRV : 39 €

Tarif hors territoire CCRV : 50,70€

SAMEDI 25 JUILLET

SORTIE FAMILLE À FORT-MAHON

Tarif CCRV : 4,50€

Tarif hors territoire CCRV : 5,83€

DU 13 AU 18 JUILLET (8-11 ANS)

DU 20 AU 25 JUILLET (12-15 ANS)

SÉJOUR ÉTÉ

(dates susceptibles d'être modifiées)

Tarif : 160€ par enfant

SAMEDI 8 AOÛT

SORTIE FAMILLE AU PARC SAINT PAUL

Tarif CCRV : 15,53€

Tarif hors territoire CCRV : 20,18€

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

